

L'ETAT SANITAIRE.

60 NOUVEAUX CAS Rapportés hier au Bureau de Santé.

PEU DE DECES.

EMPRUNT DE LA VILLE.

LE NETTOYAGE.

Nouveaux cas jusqu'à 6 heures du soir, 60. Décès, 4. Nouveaux foyers d'infection, 17.

RAPPORT OFFICIEL.

Hier à six heures du soir, a été déposé le rapport officiel quotidien annonçant 60 nouveaux cas de fièvre jaune, 4 décès et 17 nouveaux foyers d'infection.

Tous les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés aujourd'hui, conformément à la proclamation récente du maire.

Tous les employés de l'administration municipale pourront ainsi aller au grand nettoyage de la ville qui s'accomplit aujourd'hui.

Emprunt de \$50 000.

Le maire Martin Behrman a convoqué les membres du conseil municipal de la ville à une conférence qui se tiendra jeudi à onze heures du matin à l'hôtel de ville.

Les agents fiscaux de l'Etat.

Les agents fiscaux de l'Etat ont adressé hier au gouverneur N. C. Blanchard la dépêche suivante : "Sur l'assurance qu'une majorité des membres de l'Assemblée générale votera, à la prochaine session, un crédit pour rembourser les agents fiscaux de l'Etat, nous prions à l'Etat la somme de \$100,000 devant être employée en totalité ou en partie pour combattre la fièvre jaune.

Painkiller (de PERRY DAVIS)

Cette dépêche est signée par les présidents des Canal Bank & Trust Co., Louisiana National Bank, N. O. National Bank, State National Bank et Hibernia Bank & Trust Co.

Italiens morts sans appeler de médecin.

Guisepe Dorsa et Guisepe Geraci, deux Italiens dont le décès a été annoncé au Bureau de Santé hier, sont morts dans de tristes circonstances.

Le premier, après six jours de maladie, a succombé lundi soir à cinq heures; l'autre est mort hier matin à neuf heures. Ce n'est qu'hier après-midi que les autorités du Bureau de Santé ont été prévenues.

Les deux hommes habitaient une petite cabane à l'angle des rues Elizardi et Johnson avec leur femme et cinq enfants chacun. Ils sont morts sans avoir reçu de soins d'un médecin.

Aux Bureaux du Service des Hôpitaux de la Marine.

Les bureaux du service de salubrité publique et des hôpitaux de la marine des Etats-Unis, dans le Liverpool, London and Globe Building, sont assésés la journée entière par des personnes cherchant quelque moyen de quitter la ville, donnant des prétextes de tout genre.

Des gens du dehors veulent rentrer chez eux, d'autres veulent visiter des parents ou se disent appelés par des affaires.

Mais le service ne peut leur donner satisfaction. Ils attendent l'avis de leurs visiteurs demandant pour la plupart des certificats de santé, mais c'est le Bureau de Santé d'Etat qui les délivre.

Le Dr White à Lafayette.

Le Dr White, chef du service de salubrité publique et des hôpitaux de la marine des Etats-Unis à Nouvelle-Orléans, partira aujourd'hui pour Lafayette où il tiendra une conférence sur les questions de quarantaine avec les représentants des Bureaux de Santé de plusieurs paroisses.

Le Dr White au camp de Sidell.

Le Dr White s'est rendu hier au camp de détention de Sidell pour faire les arrangements nécessaires pour une extension.

Il prendra la direction du personnel du Bureau de Santé de la Ville dans quelques jours. Il attend l'arrivée des fonctionnaires envoyés par le chirurgien général de Washington.

Le Dr White prendra aujourd'hui en charge l'administration de l'hôpital temporaire de la rue Dumaine, mais ne changera pas le personnel. Il a confié à ce personnel l'instruction d'insister auprès de leurs subordonnés sur l'accomplissement absolu de leurs devoirs, et l'a autorisé à renvoyer tout individu ne remplissant pas toutes les conditions requises.

Le Dr White a rencontré aujourd'hui le Dr Tackett, du Bureau de Santé de Mississippi, à la limite de l'Etat, et ils ont eu une conférence au sujet des certificats du service des hôpitaux de la marine.

Dans les campagnes.

Le Dr Souchon, président du Bureau de Santé d'Etat, désire envoyer un médecin et des infirmières à Bon Ami, et a télégraphié à ce sujet.

Le Dr B. O. Leblanc, officier de santé de la paroisse d'Iberville télégraphie qu'un nouveau cas de fièvre jaune a été constaté à la plantation d'Elizabeth, près de Bayou Goula, dans la même maison que le premier cas, et que toutes les précautions ont été prises.

De Jackson, Louisiane, le Dr C. Miles Brady annonce au Dr Souchon qu'il a à cet endroit quatre cas de fièvre typhoïde, mais aucun cas de fièvre jaune.

L'état de l'Archevêque Chapelle.

A minuit, la nuit dernière, l'état de Monseigneur Chapelle n'inspirait aucune inquiétude, il est vrai, mais n'était pas sans gravité. Le Dr Félix Larue qui soigne l'archevêque avec un admirable dévouement, nous a dit qu'il était entré hier, à midi dans le cinquième jour de sa maladie, et qu'il avait jusqu'ici traversé l'étape possible de s'y abandonner. Monseigneur Chapelle est âgé de soixante-neuf ans, mais sa constitution est telle que, à moins d'accidents imprévus, il n'est pas de raison pour qu'il ne soit pas promptement rendu à la santé.

LE JUGE GAUDET Indignement traité dans la paroisse de St-Jean-Baptiste.

Le Dr Souchon, président du Bureau de Santé d'Etat, a reçu hier la lettre suivante : Cher Monsieur, Je désire appeler votre attention sur le fait que sortant d'un train à la station de St-Jean, dans la paroisse de St-Jean-Baptiste, venant de ma résidence dans la paroisse de Jefferson, j'ai été brutalement attaqué par une bande de cinq individus à la tête desquels se trouvait le Dr B. D. Wilson, fonctionnaire sanitaire de la paroisse.

Ces individus, que je ne savais pas être des gardes, m'auraient réduit à l'impuissance et maltraité sans l'intervention de M. Etol Frilhou, inspecteur de chemin de fer de la paroisse de St-Charles.

Après m'être suffisamment remis de cette attaque j'en ai demandé la raison et l'on m'a répondu que je devais être enfermé dans le camp de détention. J'ai déclaré à ces individus que j'avais siégé au tribunal de Gretna dans l'exercice de mes devoirs de juge de ce district, et j'ai offert de montrer un certificat du Dr Brady, officier sanitaire de la paroisse de St-Jean-Baptiste, qui lui a fait signer à un des individus de vérifier le certificat, mais j'ai refusé et j'ai tenu audit Wilson qui, après l'avoir lu, me l'a rendu en disant : "Nous ne reconnaissons pas de certificats de la paroisse de Jefferson."

Je désire vous dire que des personnes venant de la Nouvelle-Orléans ont été admises dans cette paroisse par permis spécial de l'officier de santé, et je cite L. de Porter, son beau-père H. N. Gautier, Henry G. Stewart et Octave Chabaud, et admis sans ennuis ni vexations : qu'un prétendu camp de détention a été établi avec des toilettes tendues dans une rue, la surcriste en paille qui n'est nullement protégée contre la pluie et le vent et absolument impropre à recevoir une dame ou un gentleman. J'ajouterai que ledit officier de santé a essayé de faire emmener et interner dans ce camp une faible femme, la femme de mon fils, et un enfant, l'après que ledit individu qui le gardait, T. J. Nagel, eut refusé de l'y conduire, préférant démissionner plutôt que d'infirmer un traitement aussi inhumain à une femme et un enfant, et que le député-shérif a également refusé d'obéir aux ordres de cet individu, les gens étant en révolte contre lui et sa prétendue autorité.

Les gardes installés par lui sont sans discipline ; quelques gardes sont absolument illettrés et conséquemment incapables de lire un certificat.

Je vous demande d'accorder à notre population le secours en notre pouvoir d'après la loi, et vous être au shérif Marrero pour toutes les informations que vous pouvez désirer.

A vous sincèrement, Juge J. L. GAUDET.

Le Dr Souchon a répondu en disant qu'il pouvait à peine exprimer son étonnement et son indignation en présence d'un pareil traitement qui peut être regardé comme l'acte le plus inepte d'une quarantaine absurde et brutale causée par la folle panique qui règne dans le pays, ajoutant que le Bureau de Santé d'Etat annonçait par une proclamation qu'il se proposait de mettre un terme à une situation intolérable par la persuasion, s'il est possible, par la force, s'il est nécessaire.

Recommandations du Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans.

La propagation de la fièvre jaune peut être facilement évitée par l'emploi de très simples moyens. La difficulté est de faire mettre ces moyens en pratique.

La disparition de la fièvre jaune de la Nouvelle-Orléans à large mesure du concours que chaque chef de maison est disposé à apporter à l'œuvre d'extirpation.

La fièvre jaune est transmise de personne à personne par la piqûre du moustique Stegomyia. Cette espèce de moustique prend naissance dans les citernes, les barils d'eau, les mares d'eau stagnantes, etc.

Le moustique Stegomyia pique généralement dans le jour, rarement la nuit.

Il est important de connaître les

Poudre Dentifrice Dr. Lyon.

Nettoie, embellit les dents et prévient l'haleine. Les personnes raffinées en font usage depuis plus d'un quart de siècle. Très agréable pour les touristes.

PRÉPARÉE PAR J. H. Lyon, D.D.S.

Proclamation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane.

A la suite d'une réunion des membres du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane tenue hier à midi le Dr E. Souchon, président, a lancé une proclamation dans laquelle il déclare que les fonctionnaires sanitaires municipaux et les populations de certaines paroisses et villes de la Louisiane n'ont imposé de quarantaines interdisant la circulation sur les chemins de fer et privant ainsi leurs propres concitoyens et leurs voisins des nécessités de la vie que sous l'empire d'une peur causée par une fausse conception des moyens de propagation de la fièvre jaune, et qu'en conséquence il les avertisse qu'ils agissent contrairement à la loi.

Le Dr Souchon ajoute qu'il est interdit de voter des ordonnances en contradiction avec les devoirs et les pouvoirs du Bureau de Santé d'Etat.

Il est interdit, dit le Dr Souchon, de refuser l'admission aux personnes munies de certificats réguliers ; de s'opposer au passage des trains et des bateaux, à condition qu'aucune personne ne tentera de violer les règlements de quarantaine ; de refuser l'entrée de la malle et des marchandises, provenant de localités infectées ayant été fumigées par les soins du service de salubrité publique et des hôpitaux de la marine des Etats-Unis.

Le Dr Souchon déclare aussi que les personnes qui violeront ces règlements sous l'apparente autorité du Bureau de Santé ou de meetings violeront de localités infectées ayant été fumigées par les soins du service de salubrité publique et des hôpitaux de la marine des Etats-Unis.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES Inscrire au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—Oscar M. Richard à Célestine G. Soré, Chas Conwell à Olivette V. Sibadey. John Howell à Dora A. Lindner, Adèle Orr à Rosalie Disimone.

NAISSANCES—Mmes H. A. Moise, une fille; H. Landermann, une fille; B. Florance, un garçon; C. R. Blanche, un garçon; B. B. Segui, un garçon; G. G. Fille, un garçon; Y. Lohel, un garçon; T. S. Compton, un garçon; J. M. Cass, un garçon; L. Miramon, un garçon; M. L. Robira, un garçon.

DECES—E. J. Tennyson, 8 mois, 1847 Religieuse; Mme Adeline A. Cooney, 46 ans, 1421 Chartres; Antoinette Cooper, 40 ans, 135 Walnut; A. Sciambra, 44 ans, 924 Chartres; Josephine Letellier, 45 ans, 1941 N. Dorgeais; Mark O'Brien, 70 ans, 2530 Delachaise; Lucy Green, assistée des petites sœurs des Frères; Maggie Robinson, 7 ans, 435 Bagin; A. Valence, F. Henrich, 7 jours, 1833 Hôpital; M. Robira, 1 jour, 2410 Bourgogne; Margaret Johnson, 60 ans, 646 S. Franklin; Wm G. Smith, 2 mois, 3818 Constance; Emily Egelston, 35 ans, 710 Ursulines; E. R. Kart, 70 ans, 2045 Dauphine; C. J. Meyeux, 22 ans, Hôpital de Détention.

Cours de Français.

Les parents soucieux que leurs enfants n'oublient pas notre belle langue française pendant la formation des écoles, apprendront avec satisfaction que M. Maurice Brest, le distingué professeur d'interrompre avec ses leçons et son cours français de prononciation et de récitation pendant les vacances. Nous avons déjà constaté les succès qu'a remportés la méthode Brest et nous sommes persuadés que plus précieuse par tous ceux qui font appel à ses précieux conseils et qu'ils trouvent auprès de lui un enseignement aussi intéressant qu'instructif au cours de leurs insouciantes études. S'adresser au No 1400 rue Franklin. 8 cent.

Les Maladies de la Peau sont guéries par

Hydrozone Glycozone

En détruisant les germes, ils aident la nature à accomplir sa guérison. Evitez toute contagion pour les frais d'express sur des Moustiques d'Excellente Garantie. Vendus par les Principaux Pharmaciens. Pas véritable à moins que l'étiquette porte son signature : Prof. Charles Marchand, 63-1 Rue Prince, N. Y. Ecrivez pour obtenir des informations gratuites sur HYDROZONE et GLYCOZONE.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Successions ouvertes : Vincenzo Defatto, Mme Mary Spindler, Wm. J. McGehee, Ethel A. Ham.

Condamnation de W. A. Smalley.

W. A. Smalley, du "Item", a été condamné hier par le juge Skinner, de la première cour criminelle de la ville, à cent-vingt jours de prison pour deux escroqueries dont il avait été convaincu il y a quinze jours.

Insolation.

John Granser, un ouvrier de 35 ans a été frappé d'insolation hier vers midi alors qu'il travaillait à l'angle des rues S. Liberté et Perillat. C'est dans un état critique qu'il a été transporté à l'hôpital.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

MARIAGES—Oscar M. Richard à Célestine G. Soré, Chas Conwell à Olivette V. Sibadey. John Howell à Dora A. Lindner, Adèle Orr à Rosalie Disimone.

AMUSEMENTS.

WEST END. Tous les Soirs à 8 heures. Bande Militaire de Fischer, Chapman & Nelson, Jean Raleigh, Kinodrome.

MANDEVILLE, LEWISBURG et MADISONVILLE. STEAMER NEW GAMBIA, Commencement le 16 avril 1905.

Excursions. Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

Excursions. Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

Excursions. Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

DECES.

LA FOU—Décédé mardi, le 8 août 1905, à 11 heures du matin, FRANÇOIS LAPOINTE, natif du canton de Gellin, Haute-Garonne, France. Ses amis et connaissances sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, à 1 heure p. m., des salons Funèbres de G. Mothe, 817 rue Toulouse.

JOHN BONNOT, Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur. No 623 RUE STE-ANNE, Téléphone No 1043.

Téléphone No 408. F. LAUDUMIEY & CO. LIMITED, ENTREPRENEURS DE Pompes Funèbres.

1108 et 1112 Nord Romparis. Nous faisons de l'embaumement une spécialité. Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

GUILLAUME MOTHE, GRANT.

Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nouvelle-Orléans. 817 rue Toulouse.

En Face de l'Opéra Français. TELEPHONE 4378. Nous avons à nos clients de la toute Française une réduction spéciale. Salon funéraire gratuit aux clients. 10 cent-1/2.

JOSEPH RAY, Successeur de LAHAY & HAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumement. No 1308 Avenue Nord Romparis. Près Magnanville. Voitures pour Enterrements. Funérailles et Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par la télégraphie à l'inspiration que nous sommes prêts à exécuter.

PETITES ANNONCES.

Demande—A acheter une chienne "Bull Dog" de pure race. Agée de 10 ans et plus. S'adresser "Bull Dog", ANNEE, 8 cent-1/2.

On demande—Un charpentier expérimenté au travail de charpente. Ecrire à E. Hartson et E. Hartson, Arkansas Cotton Press, 6 cent-1/2.

ON DEMANDE A LOUER.

Une maison située avenue de l'Espérance au-dessus de la gare et salle à manger avec 4 chambres à coucher, bain, etc. S'adresser au bureau du journal. 30 cent-1/2.

peussent trouver place. Cependant, les deux cousines étaient chacune sous le coup de poignantes douleurs. Rarement plus cruelles angoisses tourmentèrent deux cœurs de jeunes femmes. Marguerite en était réduite à douter de tout, de l'amitié, de l'amour et même de l'honneur de l'homme auquel elle avait lié sa vie. Vainement dans son angélique bonté, elle essayait de le défendre contre l'évidence même ! Une voix secrète à laquelle elle ne voulait pas croire élevait contre lui les plus terribles accusations. Angèle se taisait, écrasée sous le poids de sa faute. Enfin la vicomtesse lui demanda : — Voyons, parle, qu'as-tu donc ? — De grandes peines. — D'où viennent-elles ? — Je voudrais être morte. — Toi ! — Je suis une malheureuse ! — Explique-toi ! — Perdue ! — Comment ? — Par ma faute. — C'est impossible. — C'est vrai. — Dis-moi tout. Ne crains rien. Angèle murmura : — Je croyais en avoir le courage. — Je ne peux pas. — Pourquoi ?

— Ne l'as-tu pas déjà compris ? Elle convint son visage de ses mains et parut prête à défaillir. Marguerite se leva, l'entoura de ses bras et essaya de la calmer. Elle lui disait : — Ne sache pas ton amie, presque ta sœur ?... Quoique tu aies fait, ne sais-tu pas que rien ne peut altérer mon affection ? — J'en suis indigné ! — Tu m'épouvantes... Qu'as-tu donc à te reprocher ? — Une folie qui concernera le désespoir de ma vie ! — Elle est irréparable ? — Oui. — Il y eut un silence. La vicomtesse comprenait peut-être, mais elle se refusait à croire une telle faiblesse. Angèle avoua enfin : — Je t'ai dit que tu saurais tout... Un homme est venu à moi ou plutôt je l'ai rencontré dans le monde. Il a une réputation d'élegance et d'esprit, de l'expérience, toutes les audaces, toutes les ruses, toutes les roqueries... Que veux-tu que je te dise de plus ? — Tu l'as écouté ? — C'est à dire que le hasard lui a permis de m'attirer dans un piège... J'y suis tombée pour mon malheur... — Tu l'as aimé ? — Un flot d'amertume monta aux lèvres d'Angèle. — Aimé !... Non, dit-elle avec

un hoquet de dégoût. Ce fut une surprise, une faiblesse d'un instant... Ses conséquences sont terribles... Tu parles d'amour ? — Je te jure que je n'ai pas aimé ! — Mais alors ? — Ne t'ai-je pas dit que je suis perdue ? — Angèle ! — Regarde-moi !... Ne lis tu pas le désespoir sur mes traits, la honte, la trace des intolérables douleurs que j'endura ! — Elle ajouta d'une voix éteinte : — Dans quelques mois... — Tu seras mère ? — Oui. — Le père de cet enfant à venir ne peut-il ? — M'épouser ! — Sans doute. — J'aimerais mieux me jeter à l'eau que de me donner à lui. — Pourquoi ? — Parce que c'est un être indigne, traître, faux et lâche ! Elle s'anima. — Je ne m'expose pas... J'ai été légère, inconséquente... J'ai sottement flirté avec cet homme auquel je supposais des sentiments d'honneur... Il n'en a pas... C'est un misérable ! — Je le connais ! — Mademoiselle de Rohaire se courba à terre et ne répondit pas. Elle poursuivait : — Un soir je me suis trouvée seule avec lui ; j'étais épuisée, lasse, à bout de forces. L'endroit était isolé, désert. Je tombais

dans un coupe-gorge... J'aurais dû lutter jusqu'au bout, mourir... J'ai été lâche... C'est ma faute... — Ton père ? — Il ne sais rien. — A-t-il des soupçons ? — Non. — Qu'attends-tu de moi ? — Mon salut. Toi seule, tu peux m'aider à cacher mon déshonneur, à tromper mon pauvre père qui ne se consolait pas... J'aimerais mieux me tuer que de lui avouer cette chute odieuse. Marguerite demanda : — Elle date de longtemps ? — Cinq mois bientôt... — Personne autour de toi n'est prévenu ? — Prudence seule... Pourrais-je lui cacher mon secret. Dans un moment de désespoir je lui ai tout appris... — Elle t'est dévouée... Elle ne parlera pas. La vicomtesse réfléchissait. A quoi pensait-elle ? Cinq mois, c'était à peu près l'époque du séjour d'Angèle à Belfonds. Elle se souvenait. Un soir sa cousine n'était-elle pas rentrée au château très avant dans la nuit, défaite, malade, honteuse, fuyant les regards de ceux qui l'attendaient avec anxiété. Une doute lui entraînait dans l'esprit et ajoutait une torture à celle qu'elle envenimait depuis quelques jours.

Elle avait une question sur les lèvres, un mot, un nom, celui de son mari. Un sanglot d'Angèle l'arrêta dans sa gorge. Son âme tendre avait pitié. Ce secret dont on ne lui révélait que la moitié, elle ne voulait pas l'approfondir, de peur d'en trop savoir. La pauvre femme voulait se réserver le droit de ne pas croire et d'aimer encore ceux qu'elle avait entourés d'une si sincère affection. Elle n'écouta que sa bonté. Elle s'empara des deux mains de sa cousine, la fixa de ses yeux et lui dit : — Tu pleures ? — Hélas ! — Tu as raison de l'adresser à moi... Ton père et toi, vous êtes les deux êtres que j'ai aimés de mon enfance et que j'aime le plus au monde !... Elle eut un regard vague qui se perdit dans les lointains de Belfonds. Elle revoyait là deux autres amis dévoués ainsi qui n'auraient reculé devant aucun sacrifice pour lui prouver leur attachement. Les Brucourt, Domini, qui s'étaient tous deux sacrifiés pour elle, pour épargner une blessure au cœur de son père, qui a pris soin de son enfance comme de la sienne... Ne crains rien... Tu verras... Les difficultés s'aplaniront. Nous trouverons un moyen, et déjà je l'ai entrevu... Je veux quitter Belfonds pour quelque temps... Il me

semble que j'y stouffe, qu'il y a dans l'air un poison qui m'affaiblit, qui me rouge, qui m'effrite dans mes veines et me cause des tortures sourdes, lancinantes, intolérables... Depuis que je suis au milieu de vous, je respire, je renais... Prends patience. Dans quelques semaines, au moment où tu ne pourrais plus attendre sans te trahir, je dirai à ton père que les médecins m'ordonnent une saison en Italie, dans le Midi, où tu voudras te retirer... pas trop loin, car je crois que je ne pourrais pas supporter les fatigues d'un long voyage... Il me permettra de t'emmener... Je sais qu'il ne me refusera pas cette grâce... Revenu à Paris par ses tribunaux, il nous laissera libres, du moins pour quelque temps. Loin de lui, loin de tout, nous saurons nous isoler dans quelque retraite... Alors... tu es comprise ? — Oui... chère Marguerite. J'ai compris surtout que tu es la générosité même et que tu mérites qu'on t'adore à genoux, que je te devrai une reconnaissance éternelle ! Elle caressa long temps. La vicomtesse traça à Angèle devenue sa protégée le rôle qu'elle aurait à jouer. Relevée de son abaissement, réchauffée par la chaleur de cette tendre amitié, le malheureux jeune fille se reprit à l'espérance.